

Le mont Royal. Forme naturelle, paysages et territorialités urbaines.

Bernard Debarbieux and Claude Marois

Volume 41, Number 113, 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022640ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022640ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Debarbieux, B. & Marois, C. (1997). Le mont Royal. Forme naturelle, paysages et territorialités urbaines. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(113), 171–197. <https://doi.org/10.7202/022640ar>

Article abstract

Using the example of the mount Royal, in Montreal, this paper analyses the way the significances of the "Mountain" are combined in different ways through history. It shows that this kind of association may integrate generic and specific meanings, symbolic models and mythic values.

Le mont Royal

Forme naturelle, paysages et territorialités urbaines

Bernard Debarbieux

Université Joseph-Fourier

Grenoble

et

Claude Marois

Université de Montréal

Montréal

Résumé

La question du lieu en géographie est redevenue d'actualité depuis quelque temps. Cela tient notamment au fait qu'elle permet d'approfondir la réflexion sur la relation qui existe entre les caractères génériques et les caractères spécifiques de chacun des lieux. Cet article propose une voie d'interprétation de cette relation en analysant, à partir de l'exemple du mont Royal, l'articulation entre la forme géographique et ses significations symboliques et mythiques.

Mots-clés: Mont Royal, Montréal, significations symboliques et mythiques des lieux, géographie culturelle

Abstract

The Mount Royal: Natural Form, Landscapes and Urban Territoriality

Using the example of the mount Royal, in Montreal, this paper analyses the way the significances of the "Mountain" are combined in different ways through history. It shows that this kind of association may integrate generic and specific meanings, symbolic models and mythic values.

Key Words: Mount Royal, Montreal, symbolic and mythic significances of places, cultural geography.

Dans le contexte montréalais, le mont Royal fait figure de lieu original. Pour cette raison, il a fait l'objet d'un grand nombre de travaux spécifiques de la part d'organismes de recherche, de bureaux d'études, d'associations et de services de la ville. La plupart de ces travaux s'attachent à la figure particulière de cette forme géographique et aux transformations qu'elle a connues. En effet, le mont Royal est un relief notable au cœur d'une plaine remarquablement horizontale (Ritchot, 1967); il apparaît comme une tache boisée au milieu d'une ville aux dimensions considérables (Jacobs et Zinger, 1988). Mais ses versants hébergent aussi des quartiers résidentiels originaux (Ricour, 1962; Hanna, 1980; Gersovitz, 1980;

Rémillard et Merrett, 1986; Bergeron, 1992) et quelques-uns des bâtiments les plus monumentaux de la ville (Lewis, 1969; Frost, 1980 et 1984; Gournay, 1990). Quantité d'attributs opposent le mont Royal à la morphologie urbaine environnante, et les Montréalais s'y rendent en jouant de cette opposition manifeste: on vient s'y délasser, y courir et y skier, jouir du paysage souvent, herboriser même parfois (GIUM, 1988; SATOUR, 1986). En résumé, le site et le façonnement dont il a été l'objet ont une indéniable capacité à constituer un élément fort du paysage montréalais, voire à structurer l'ensemble urbain (Ritchot, 1988; Lavigne, 1992). S'y trouvent éminemment valorisés des images de la nature et des effets de perspective. Ces caractères font du mont Royal un contrepoint commode aux images que les citoyens se donnent de la ville.

Le présent article ne prétend pas innover dans l'apport de connaissances factuelles relatives à l'histoire urbanistique et sociale du mont Royal. Il propose plutôt, à partir d'une réflexion sur la notion de lieu et sur la signification des formes géographiques, une analyse des relations qui se sont tissées entre le mont Royal et les Montréalais. Cette réflexion s'amorce à partir d'un constat: depuis longtemps, les Montréalais désignent le mont Royal sous le nom de «Montagne»¹ en français, de «Mountain» en anglais. Ce mode de désignation n'est pas très original; il a été adopté depuis l'Antiquité dans quantité de contextes comparables, c'est-à-dire quand une forme topographique contrastait suffisamment avec son environnement rural ou urbain pour mériter, aux yeux de la population locale, d'être spécifiée par un toponyme de cette nature. On en connaît de nombreuses illustrations en France, à Paris (Montagne Sainte-Geneviève), à Reims (la Montagne de Reims) et en Bourgogne (la Montagne) notamment. Toutefois, dans cet ensemble de toponymes et de compositions morphologiques similaires, le mont Royal — la Montagne de Montréal — présente une indéniable originalité. Car plusieurs de ses aménagements ont exploité un large éventail de significations attachées aux points élevés, aux perspectives paysagères, et même à la notion de milieu montagnard telle qu'elle fut définie par l'histoire naturelle au début de l'époque contemporaine. En outre, comme nous venons de le rappeler, le toponyme Montagne servait originellement à désigner de façon condensée un lieu autre, différent par nature, mais pourtant présent dans le champ du regard. Or, s'il en fut sans doute ainsi aux origines de Montréal, les histoires respectives de la ville et du mont Royal se sont rapidement fondues l'une dans l'autre. En particulier, il est notoire que le nom de la ville dérive de celui du mont. De plus, plusieurs événements importants de l'histoire de la cité se sont déroulés au sommet ou sur les flancs de la Montagne. Rappelons enfin que le mont Royal constitue l'emblème par lequel on représente le plus volontiers le Montréal d'aujourd'hui.

Aussi, dans cette relation de nature complexe qui lie Montréal au mont Royal, le recours durable au terme Montagne semble véhiculer quantité de significations différentes. En premier lieu, il rend manifeste, dans le champ du langage, le jeu de contrastes morphologiques naturels et artificiels qui existent aujourd'hui entre la forme de relief et l'immense agglomération qui l'enserme. Par ailleurs, le toponyme réfère à une catégorie de formes naturelles, les montagnes, dont les modes d'identification et les connotations culturelles ont profondément changé depuis trois siècles. Enfin, il marque le caractère affectif et familier de la relation que les Montréalais ont établie avec ce lieu privilégié de leur territorialité.

L'analyse que nous avons faite de cette relation est guidée par l'hypothèse suivante: les significations données au mont Royal et les aménagements dont il a été l'objet référent simultanément à deux ordres et deux échelles de réalité: une échelle locale et particulariste, qui ne prend sens qu'en vertu d'une territorialité montréalaise; et une échelle englobante, référant à la civilisation occidentale, qui rattache le mont Royal à des formes (la montagne) ou des dispositifs spatiaux et topographiques (le haut face au bas, ici face à l'ailleurs) structurants. Une telle hypothèse, avant de céder la place à une argumentation donnant sens à une série d'événements et d'aménagements bien connus du mont Royal, mérite deux développements préliminaires: l'un sur les significations successivement attachées par l'Occident à l'idée de montagne et à la verticalité; l'autre, de nature théorique, sur les concepts de lieu et de territoire.

FORMES EXEMPLAIRES ET IDIOSYNCRASIE

LA MONTAGNE ET LE DISPOSITIF HAUT-BAS COMME FIGURES SYMBOLIQUES

Plusieurs ouvrages majeurs publiés durant les dernières décennies ont souligné la récurrence de certaines significations attachées à la montagne en général, à la verticalité et aux positions hautes en particulier. Par exemple, Gaston Bachelard (1956) et Mircea Eliade (1968) ont, chacun à leur manière, suggéré que les rochers ou les montagnes avaient fixé des valeurs imaginaires et des significations symboliques similaires dans des cultures très différentes. Bachelard parlait à cet égard d'«imagination matérielle». De son côté, Eliade proposa plutôt l'hypothèse d'une traduction, dans des formes concrètes, d'un dispositif symbolique abstrait, valorisant la verticalité et la capacité de celle-ci à mettre en relation les mondes célestes, terrestres et subterrestres, dissociés dans plusieurs cosmogonies différentes. Ce type d'interprétation s'est parfois appuyé sur la notion d'archétype du psychologue Carl Gustav Jung (Jung, 1970; Bozonnet, 1992). La montagne est alors assimilée à une forme archétypale, ayant une résonance profonde dans le psychisme de tout être humain. Enfin, dans leur tentative d'identifier des dispositifs spatiaux récurrents dans un grand nombre de cultures traditionnelles, Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud (1986) ont rappelé la constance avec laquelle était valorisée l'opposition entre le haut et le bas.

D'autres auteurs se sont intéressés à l'influence des contextes historiques et sociaux dans le façonnement d'images et de conceptions variées de la montagne. Ce fut notamment l'ambition des ouvrages écrits par Marjorie Nicolson (1959), Jean-Paul Bozonnet (1992) et Simon Schama (1995). Si les deux premiers se sont intéressés aux seules montagnes reconnues comme telles par l'histoire naturelle, et plus particulièrement aux Alpes, le troisième a élargi le champ de sa réflexion à d'autres échelles en s'intéressant aussi à des formes de relief d'ampleur plus modeste, comme le mont Valérien dans la banlieue de Paris. Tout en soulignant la diversité des représentations sociales et culturelles de la montagne, tout en individualisant les tournants historiques décisifs dans ce domaine, ces travaux soulignent aussi la récurrence dans la culture occidentale de quelques schèmes relatifs à la verticalité et aux échelles auxquelles elle se déploie.

En Occident, les positions hautes sont depuis l'époque antique les sites privilégiés d'implantation des institutions et des groupes dominants (Racine, 1993); les châteaux médiévaux et les édifices religieux venaient y chercher la combinaison d'avantages pratiques (visibilité, sites défensifs) et symboliques (dominance topographique symbolisant une domination sociale et politique). Mais durant cette longue période, c'est le caractère à la fois divin et diabolique qui présente la plus grande continuité. Cette signification a suscité des interdits, mais aussi des pratiques très variables qui vont de l'érémisme au pèlerinage, du chemin de croix à l'exorcisation (Kubler, 1990; Schama, 1995). À partir de l'époque moderne, la curiosité croissante des Occidentaux pour la nature les a conduits à voir dans les montagnes les formes privilégiées de la toute puissance et du génie divin dans ce domaine (Nicolson, 1959).

La sécularisation de l'idée de nature au XVIII^e siècle (Ehrard, 1970) fait de la montagne un idéal de nature sauvage que seule la figure de l'océan peut égaler (Corbin, 1988). L'histoire naturelle se passionne pour ce milieu qu'elle contribue de façon décisive à identifier sur des critères objectifs (Debarbieux, 1989; Broc, 1991). Depuis lors, le terme «montagne» est réservé aux ensembles de relief d'ampleur continentale, caractérisés par des manifestations naturelles, géologiques et botaniques pour l'essentiel. Les significations antérieures du mot, qui avaient justifié les appellations déjà citées dans la partie précédente — Montagne Sainte-Geneviève à Paris, de la Montagne de Reims, de la Montagne bourguignonne — et qui reposaient sur une définition relative et à valeur strictement locale de la montagne, se voient alors disqualifiées par la conception naturaliste triomphante (Debarbieux, 1989). Désormais, il n'y aura plus de «vraies» montagnes ni à Reims, ni à Paris, ni à Montréal d'ailleurs.

Dans la foulée, l'histoire naturelle, éprise de causalité déterministe, porte son attention sur les effets que le milieu montagnard est sensé produire sur les organismes vivants. C'est alors que l'on commence à louer les vertus thérapeutiques des eaux et du climat montagnard. Dès le mouvement préromantique, artistes et philosophes attribueront volontiers des vertus comparables à la simple contemplation des paysages de montagne.

Enfin, la modernité des Lumières suscite des changements drastiques dans les représentations que l'on se donne en Occident de l'individu et du paysage. La montagne moderne devient alors un cadre privilégié d'affirmation du sujet et un contexte dans lequel il peut connaître un ensemble d'expériences sensibles et esthétiques remarquables (Collectif, 1991 et 1995). Cette attitude culmine dans le voyage de loisir, que les Romantiques et les premiers alpinistes popularisent.

Il ne faudrait pas voir dans la mise en forme de ce nouveau discours et ces nouvelles images de la montagne un basculement rapide et général des sensibilités dans l'Occident moderne. Ce processus est progressif et implique de façon très variable les différents groupes sociaux. Il est initié par des philosophes, des naturalistes et des artistes, et ceux-ci sont essentiellement des aristocrates, imités plus tard par une bourgeoisie qui se veut éclairée. Ensemble, ils font du voyage en montagne et de la contemplation du paysage pittoresque une véritable norme sociale de comportement. La consommation de la montagne, même par images interposées (peinture de paysage), est, tout au long du XVIII^e et du XIX^e siècle, une

pratique de classe, dotée d'une capacité à symboliser la distinction sociale au sens où la conçoit Thorstein Veblen (1899) et au sens où la définit Pierre Bourdieu (1979).

Le dispositif spatial et paysager qui joue sur des formes de relief remarquables a donc permis d'ancrer quantité de significations spécifiques, plus ou moins constantes sur des périodes historiques plus ou moins longues. La disparition de l'une et l'apparition d'une autre correspondent souvent à des moments décisifs dans la représentation du divin et de la nature, de l'individu et de la société. Leur combinaison à une époque donnée a constamment fait de la montagne une forme symbolique complexe et privilégiée, et des positions hautes les contextes potentiels de la distinction sociale et de la mise en scène des pouvoirs.

Actualisation de schèmes culturels et reproduction de lieux exemplaires

Mais comment et pourquoi un lieu particulier se trouve-t-il inscrit dans ce système dynamique de significations? Et dans le cas qui nous concerne plus particulièrement, pour quelles raisons le mont Royal y participe-t-il? Si l'on suit les premiers auteurs cités, Jung et Eliade notamment, l'association au mont Royal de significations génériques de la montagne pourrait résulter d'une détermination psychique et anthropologique, largement inconsciente. La forme présente dans le paysage aurait été susceptible de satisfaire un ensemble de besoins inhérents à la condition humaine. En vertu de ces constantes de représentation, les groupes humains ne feraient qu'actualiser dans leurs contextes respectifs des schèmes universels impliquant des faits de structure (verticalité, axialité) et de dynamique des images. L'interprétation est séduisante. Mais pour ne pas multiplier à l'excès les pistes d'analyse, elle sera secondaire dans l'argumentation développée ici².

Les autres travaux déjà cités, ceux de Nicolson (1959), Bozonnet (1992) et Schama (1995), préfèrent donner plus d'importance à la situation sociale, aux modes de pensée et aux conditions techniques propres à chacune des époques et à chacun des tournants historiques étudiés. Toutefois, respectivement écrits par un sociologue, un historien et une historienne de l'art, ces travaux n'accordent pas une grande importance aux paramètres territoriaux et à la question des échelles géographiques. En prolongation d'une réflexion théorique formulée antérieurement (Debarbieux, 1995 et 1996), l'exemple du mont Royal nous permet de formuler un cadre d'interprétation qui privilégie une approche territoriale.

Un groupe humain, dans la mesure où il participe d'une société et d'une civilisation englobantes, partage avec ces dernières des traits de culture. Les instruments dont il se dote pour appréhender la réalité et construire son propre monde (concepts, formes langagières, formes paysagères-types, etc.) sont donc, à Montréal comme ailleurs, analogues, tout en correspondant aux constructions territoriales successives et simultanées (Empire Britannique, Canada, Occident chrétien, etc.) dans lesquelles s'inscrit la ville. Dans cette perspective, le mont Royal peut être analysé comme une forme naturelle qui prête sa morphologie à une actualisation contextuelle d'un schème culturel partagé. Dès lors, la Montagne peut être conçue comme l'illustration à l'échelle locale d'un schème culturel à valeur cosmogonique, pertinent à une échelle globale (macrocosme) et pour le territoire englobant auquel le lieu est consciemment ou inconsciemment rattaché. Le couple constitué de Montréal et du mont Royal représente alors un microcosme, une forme locale de déclinaison de ce schème cosmogonique.

Mais à cette conception statique de la mise en conformité des schèmes culturels et des manifestations actualisées particulières, il convient d'ajouter une conception dynamique capable d'intégrer des facteurs de changements. On a déjà dit que les formes montagnardes, identifiées de façon variables au cours de l'histoire, avaient été appréhendées selon des modalités changeantes. Les schèmes culturels précités ne sont donc pas fixés une fois pour toutes. Certes, il est possible qu'ils s'accordent en partie avec les schèmes psychiques et anthropologiques auxquels nous avons fait brièvement référence et qui eux sont caractérisés par une grande stabilité. Mais ils sont, par ailleurs, spécifiques d'une culture qui leur confère aussi des fonctions et des significations variables avec le temps. Or ces variations résultent généralement de la diffusion spatiale et sociale d'innovations décisives. Pour le type d'exemple qui nous intéresse ici — la montagne et la verticalité — on peut considérer que les textes bibliques, la peinture chrétienne fantastique du Moyen Âge, les ouvrages écrits par les naturalistes helvétiques du XVIII^e siècle et les œuvres romantiques du XIX^e siècle constituent autant d'innovations durables dans les représentations occidentales de la montagne et de la verticalité. Ces innovations interviennent dans des lieux précis: les montagnes de Palestine et du Sinaï, les Alpes, etc. Pour cette raison, elles peuvent apparaître comme étant contingentes. Mais parce qu'elles ont été cadre et contexte d'innovations amenées à être diffusées très largement, ces formes localisées s'apparentent à ce qu'André Micoud (1991) a appelé des «lieux exemplaires». Il entend par là des lieux où ce qui s'est passé, attesté par la connaissance historique ou par le mythe, sert désormais de modèle qui, par reproduction, devient un «nouvel espace interprétatif» englobant.

Notre analyse du mont Royal sera donc guidée par cette double référence théorique. Les usages et les transformations du mont Royal sont en effet susceptibles d'être appréhendés sous une double contrainte: celle des schèmes à actualiser, source de relative homogénéité des espaces culturels; et celle des formes exemplaires à reproduire, vecteurs de changement socioculturels majeurs.

Récurrences objectives et significations subjectives du lieu

Mais si cette double logique d'actualisation des schèmes et de reproduction des modèles était seule à l'œuvre dans la constitution des représentations environnementales, l'espace représenté et façonné ne serait qu'une constante répétition des mêmes figures élémentaires rendues manifestes sous des formes invariables. Or, si cette modalité territoriale existe³, elle représente plutôt une exception. Le plus souvent, les significations conférées aux formes géographiques prennent en compte un ensemble de caractères propres aux lieux et aux sociétés locales. Parmi ces caractères, certains sont de nature morphologique et topologique (attributs de la forme, emplacement et position relative), d'autres historiques (rythme et modalité d'évolution des formes, contexte culturel dans lequel elle se produit), d'autres enfin sont de nature sociopolitique. Par exemple, le fait que Montréal ait longtemps été une ville coloniale cherchant ses marques par rapport à ses métropoles successives puis par rapport au pays voisin, les États-Unis, a pu encourager une stratégie collective de reproduction de formes et de dispositifs spatiaux empruntées ailleurs. Ainsi, l'actualisation des schèmes culturels ne serait pas un processus inconscient; encore moins une nécessité imposée par l'environnement naturel de la ville. Elle résulterait surtout d'une stratégie sociale

et politique de production territoriale ayant recours à l'imitation intentionnelle de formes urbaines à caractère référentiel.

En outre, les significations conférées à un lieu, tout en étant influencées par des schèmes culturels opérant à des échelles supérieures, contiennent toujours une dimension idiosyncratique, source et condition de la réelle particularité de ce lieu (Entriakin, 1994). Contrairement à la reproduction de formes exemplaires et à l'actualisation de schèmes qui sont, l'une et l'autre, de nature symbolique, cette dimension idiosyncratique du lieu tient à un processus de nature mythique. En effet, quand une forme géographique actualise un schème cosmogonique, elle en est, pour les usagers, le symbole; elle rend instantanément manifeste ce schème qui lui, en tant que tel, ne l'est pas. En revanche, la nature mythique du lieu s'appuie sur une certaine épaisseur temporelle, condition même pour qu'une histoire locale puisse être écrite et qu'une idiosyncrasie opère. Prolongeons l'illustration de la ville coloniale qui nous sera évidemment utile pour analyser l'exemple de Montréal. Dans un premier temps, une colonie dispose de peu de références historiques capables de susciter un discours original et partiellement autonome sur le lieu, en dehors, bien évidemment, des épisodes de sa propre fondation. Mais décennie après décennie, siècle après siècle, des événements historiques s'ajoutent et des transformations se produisent au sein du territoire local, et les uns et les autres sont autant de références susceptibles d'être intégrées dans un discours à caractère identitaire. Nous parlerons de mythe pour désigner un tel discours capable de réinterpréter l'ensemble des faits qu'une société ou un groupe social reconnaît comme étant constitutifs de sa propre histoire et de sa propre identité. Les formes paysagères et spatiales existantes, y compris celles qui ont été reproduites sur la base de modèles importés, sont alors progressivement réintroduites dans ce genre de récit identitaire. Ce processus est rendu possible par ce que Ernst Cassirer (1972) a appelé une «conception mythique de l'espace», où la représentation des lieux combine, sans en différencier la nature, les significations du site, les formes et les objets qui s'y trouvent et les événements qui s'y sont déroulés. Autrement dit, le site, les formes et les temps qui y sont localisés, parce qu'ils sont conçus comme étant consubstantiels et mutuellement déterminés, sont fusionnés dans un seule et même image du lieu, résolument particulariste. Cette conception mythique de l'espace, que tout oppose à une conception rationnelle et *a fortiori* scientifique, plus analytique et objective, accompagne la mise en forme par un groupe social⁴ d'un espace qui lui est propre, espace historicisé, territorialisé. L'échelle de référence qui guide alors le façonnement du lieu peut être tantôt nationale⁵, tantôt régionale, tantôt strictement locale.

Aussi l'analyse que nous proposons de l'histoire du mont Royal ne vise pas seulement à identifier dans cet exemple particulier les manifestations locales des significations usuellement conférées à la montagne et à la verticalité. Dans le droit fil des réflexions contemporaines sur la question du lieu, elle ambitionne de combiner une identification objective de ces significations récurrentes avec le sens très particulier que les Montréalais ont pu leur donner à diverses occasions de leur histoire et de leur territorialité collective. Notre hypothèse de travail intègre donc à la fois une conception objective de la structuration sémantique des formes géographiques et une perspective subjective qui, sur le temps long, est génératrice d'idiosyncrasie. Le mont Royal et les aménagements qui l'ont façonné seront alors

analysés à la lueur de cette tension de nature dialectique qui existe entre références génériques et valorisation des particularismes locaux.

USAGES, AMÉNAGEMENTS ET LOGIQUES D'INSCRIPTION TERRITORIALES AU MONT ROYAL

Les deux processus distingués jusqu'ici — structuration sémantique de l'inscription de Montréal dans des constructions territoriales englobantes, d'une part, et idiosyncrasie, d'autre part, — ont toujours opéré simultanément, comme si une double référence territoriale avait constamment été nécessaire. Toutefois, une analyse historique approfondie donne à penser qu'à la fin du XIX^e siècle, la combinaison des deux processus change de nature. À cette date, la construction endogène de la territorialité semble triompher d'une conception exogène. Ce constat justifie que nous nous appuyions sur cette coupure pour distinguer deux périodes successivement traitées dans notre argumentation. Pour la première, qui court jusqu'à la fin du XIX^e siècle, nous avons mis l'accent sur les modalités de reproduction de modèles exemplaires exploitant essentiellement les symboliques de la montagne et de l'opposition haut-bas. Pour la seconde, nous avons insisté sur le caractère mythique des interprétations et réinterprétations du lieu qui sont rendues nécessaires par l'affirmation identitaire de cultures locale et nationale.

IMAGINAIRE ET REPRODUCTION DES FORMES ET DES USAGES (FIN XVIII^e - FIN XIX^e S.)

Il se passe près de trois siècles entre le voyage qui amène Jacques Cartier sur les pentes du mont Royal et les transformations décisives qui modifient l'apparence du lieu. Pour cette raison, cette longue période pourrait sembler sans intérêt pour un article visant à étudier les modalités et les significations de l'aménagement du site. Pourtant, les événements qui y prennent place, sans laisser de trace, et les transformations qui affectent l'environnement immédiat du mont Royal ne sont pas sans conséquences sur les interprétations ultérieures qui seront données du lieu. Aussi n'est-il pas superflu de rappeler quelques éléments chronologiques et spatiaux.

Cartier pénètre la région en 1535. Depuis le fleuve, il est frappé par l'apparence du mont Royal. Il baptise le sommet, puis le gravit en compagnie des Amérindiens d'Hochelaga. Un siècle plus tard, la colonie de Ville-Marie est établie sur les rives du Saint-Laurent, à quelques kilomètres du mont Royal. En 1643, son fondateur, Chomedey de Maisonneuve, vient planter une croix sur les flancs de la «Montagne», comme on l'appelle déjà, pour remercier le Seigneur d'avoir épargné la cité lors d'une inondation. Durant le dernier tiers de ce même siècle, une mission indienne est fixée sur une des plus hautes terrasses qui séparent le mont Royal des rives du fleuve. Elle se situe alors au contact entre les terres défrichées et la forêt laurentienne. Ces faits, parce qu'ils étaient éphémères ou marginaux, ont laissé peu de traces dans le paysage du mont Royal. Mais parce qu'ils ont valeur d'événements, ils marqueront durablement la mémoire collective que l'historiographie locale visera ultérieurement à fixer dans les récits.

Économie rurale et pittoresque campagnard

Une seconde phase dans l'histoire des usages et du façonnement du mont Royal s'ouvre au tout début du XVIII^e siècle. La colonisation agricole de l'île de Montréal est très avancée; un ensemble de côtes⁶ ont été tracées le long des cours d'eau et les premières à pénétrer vers l'intérieur se déploient précisément autour du mont Royal. Ses sommets⁷, sans intérêt agricole, restent boisés. Ils tranchent alors avec un paysage devenu rural. Dès l'origine, leur propriété est concédée à des aristocrates et des notables (Massicotte, 1939).

Ce dispositif spatial, né de la mise en valeur agricole du centre de l'île de Montréal, a suscité des pratiques artistiques et des comportements de loisirs. Ils ont été motivés par l'adoption par les Montréalais d'un imaginaire du paysage calqué sur celui des Anglais⁸. Dès la première moitié du XVIII^e siècle, on commence en effet à voir des Montréalais s'adonner à des promenades bucoliques autour de la Montagne. Certains la gravissent, surtout à partir de la fin du siècle. Les descriptions que ces nouveaux amateurs de paysage donnent de leurs expériences prouvent à elles seules que le goût pour le pittoresque, qui triomphe en Angleterre à partir de 1730, est adopté par l'élite montréalaise. Ainsi, un voyageur anglais, conduit sur le site délaissé de la Mission de la Montagne, décrit les rapides de Lachine qui barrent le Saint-Laurent en contre-haut de Montréal avec les exagérations d'usage qui annoncent déjà la rhétorique romantique: «On aperçoit les terribles courants et ces lits de rochers aigus sur lesquels le fleuve se précipite avec un bruit si épouvantable qu'il est entendu du sommet même de la montagne» (Isaac Weld cité par Maurault, 1925: 20).

Au même moment s'épanouit à Montréal une peinture de paysage qui privilégie deux perspectives: l'une depuis les rives du fleuve qui juxtapose un plan consacré à la ville à un autre plan où s'affirme la Montagne, au volume exagéré, aux teintes assombries; l'autre, depuis la Montagne, qui met en scène la ville, le fleuve et la plaine environnante dans un ensemble de facture très classique (Lambert, 1978). Les regards pittoresques se croisent. Dans l'un et l'autre cas, la peinture offre ainsi une vision condensée et synthétique de deux formes que l'on commence à percevoir de façon antagonique et cosmogonique: la ville, comme symbole de la civilisation, et la montagne, comme symbole de nature.

Appropriation résidentielle

Le rythme d'évolution s'accélère au milieu du XIX^e siècle à la faveur de l'exceptionnelle croissance démographique et économique que connaît Montréal. À cette date, toutes les propriétés foncières couvrant la partie sommitale du mont Royal sont passées entre les mains de familles bourgeoises, enrichies par le commerce de la fourrure pour les premières, par les chemins de fer et l'industrie pour les suivantes. Nombreuses sont celles qui fixent alors leur résidence sur le versant qui fait face à la ville. On a montré que dans un premier temps ces résidences avaient été conçues sur le modèle de la villa, dans une perspective d'exploitation optimale des qualités du paysage (Gersovitz, 1980). À la faveur d'une rapide densification des constructions sur ce versant, un véritable quartier se constitue, caractérisé par une exceptionnelle concentration de riches familles, majoritairement

anglophones, qui tiennent entre leurs mains la destinée de la ville et de la colonie britannique toute entière. Avec le temps, ce quartier sera progressivement désigné sous le nom de *Square Mile*, puis de *Golden Square Mile* (Westley, 1990). Quelques institutions majeures viennent aussi s'y établir, parfois en exploitant la valeur ostentatoire du site. C'est le cas du *Royal Victoria Hospital* construit à la fin du XIX^e siècle qui, aidé en cela par une architecture monumentale inspirée de modèles empruntés aux principales villes d'Écosse, domine ce quartier et l'ensemble de la ville (Lewis, 1969).

Mais ce façonnement, parfaitement urbain dans l'esprit et la forme, reste longtemps limité au versant sud-est, celui qui domine la ville et qui bénéficie du paysage le plus valorisé. Au-delà, l'essentiel de la Montagne garde une apparence naturelle. À partir des années 1850, deux cimetières, l'un protestant et l'autre catholique, sont aménagés en arrière de la ligne de crête. Puis, en 1874, la Ville décide la création d'un parc public sur les terrains sommitaux situés en contre-haut du *Square Mile* (figure 1). Frederick Law Olmsted, qui jouit déjà d'une notoriété considérable aux États-Unis, est recruté comme architecte-paysagiste pour concevoir son aménagement. Simultanément, ces terrains sommitaux sont utilisés par des clubs sportifs plus ou moins mondains où l'on pratique le golf, la chasse à courre et l'excursion en raquettes.

La période qui débute avec les années 1840 est donc décisive pour l'aménagement du mont Royal et dans la mise en relation symbolique et dialectique de la ville et de sa Montagne. Derrière la diversité des aménagements et des pratiques du mont Royal, on peut identifier deux caractères récurrents et combinés qui, à chaque fois, rattachent la représentation dominante du mont Royal à l'imaginaire de la montagne et de la verticalité propre à l'Occident moderne: il s'agit de l'idée de milieu et de la connotation du continuum haut-bas.

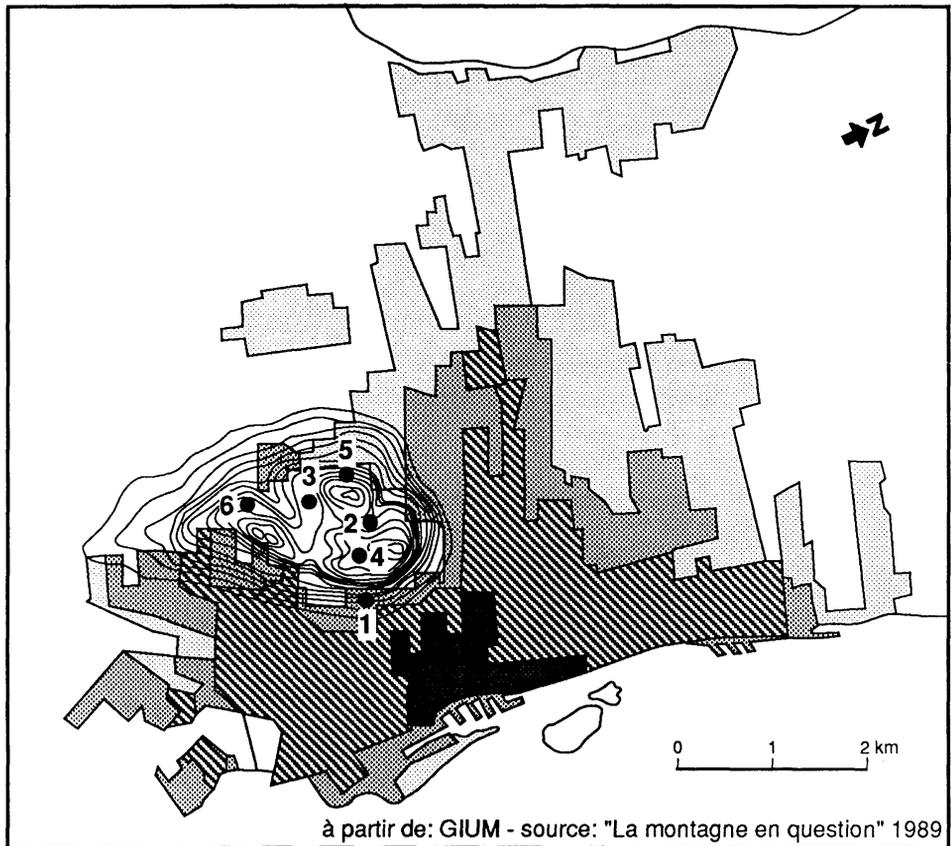
Le principe du milieu

Conformément à la nouvelle représentation de la montagne que façonnent les naturalistes au XVIII^e siècle, à partir du modèle alpin (Broc, 1991), le mont Royal est conçu comme un milieu spécifique doté de caractères naturels particuliers. La nature du soubassement rocheux, la qualité de l'air qu'on y respire, la forte présence végétale sont autant de facteurs qui permettent d'y voir un milieu naturel original. Et chacun de ces termes se définit en opposition à la ville située en contrebas. En outre, les théories du déterminisme physique qui peuplent les traités de l'époque et qui hantent les mentalités populaires postulent que cette spécificité naturelle ne peut être sans effet sur l'état physique et moral de ceux qui y habitent.

C'est en vertu de cet imaginaire naturaliste et déterministe que l'on a pu vanter les bienfaits pour l'organisme d'un séjour au mont Royal. L'argumentaire employé reprend celui qu'un naturaliste helvétique, J.-J. Scheutzcher, avait utilisé le premier pour les Alpes au début du XVIII^e siècle. C'est en fonction de ces mêmes qualités hygiéniques que viennent s'installer les familles du *Square Mile*⁹, qu'Olmsted conçoit son parc¹⁰ et qu'on localise au mont Royal cimetières puis hôpitaux. Au moment où le séjour thérapeutique connaît un succès considérable à Davos ou à Leysin en Suisse, on a même suggéré la construction d'un sanatorium au sommet de la Montagne¹¹. La régénération attendue du séjour au mont Royal est donc l'exact

symétrique de la dégénérescence corporelle que le séjour en ville est supposé provoquer. Enfin, santé physique et santé morale étant associées dans un discours imprégné de déterminisme, il n'est pas étonnant de voir les clubs de raquetteurs du mont Royal exalter la puissance physique, mais aussi le courage, la détermination, voire l'héroïsme de leurs membres. Là encore, le récit qui est alors donné des excursions hivernales reprend les caractéristiques les plus stables du genre alpin¹².

Figure 1 Croissance de Montréal (1833-1932) et aménagement du mont Royal



- | | | | |
|--|--|--|--|
|  1833 |  1879 |  1907 |  1932 |
| 1 - Square Mile | 4 - Parc | 5 - Université de Montréal | |
| 2 - Mount Royal Cemetery | 6 - Oratoire Saint-Joseph | | |
| 3 - Cimetière Notre Dame des Neiges | | | |

Il ne faudrait pas déduire de ce constat que les Montréalais du XIX^e siècle ont confondu les Alpes et le mont Royal dans une même représentation du milieu montagnard. Les Alpes sont alors bien connues et aucune des différences que présente le mont Royal par rapport à elles n'est minimisée. Disons plutôt que le mont Royal est interprété en fonction d'un modèle alpin, forme exemplaire de la montagne moderne. Le mont Royal n'est pas non plus façonné à l'image des Alpes. Au contraire, la plupart des aménagements réalisés, tels les cimetières et le parc, sont typiquement urbains; mais ils exploitent la capacité de la montagne en général et du mont Royal en particulier à symboliser l'idée de nature. Toutefois, dans son plan d'aménagement du parc sommital, Olmsted va plus loin: il suggère d'effectuer une sélection végétale destinée à simuler l'étagement naturel de la végétation en montagne; il préconise la plantation au sommet de «*some beautiful species from Siberia and the high Alps of Europe*», «*making [the] mountain more mountain-like*» (Olmsted, 1881: 38 et 44).

L'usage qui est fait alors du mont Royal peut être également interprété comme l'adaptation à un contexte urbain d'une représentation de la société d'une part, de la nature et de la montagne en particulier de l'autre. Le séjour en montagne est, dans l'Europe des XVIII^e et XIX^e siècles, une pratique réservée aux artistes et aux catégories sociales supérieures. C'est à la fois une question de moyens financiers et une affaire de goût. Mais le séjour en montagne amène cette élite à côtoyer des populations montagnardes. Les voyageurs parviennent toutefois à s'en différencier sans peine. Au mont Royal, il n'y a pas de montagnards; le site peut être totalement accaparé par l'élite urbaine, aussi bien par l'acquisition des terres que par le déploiement des pratiques récréatives. Ainsi, l'appropriation du mont Royal a pu conduire à la production d'un milieu social calqué sur le milieu naturel simultanément défini. Le processus de ségrégation résidentielle, commun à toutes les grandes villes industrielles du milieu du siècle, s'appuie donc ici sur une topographie et un imaginaire montagnard susceptibles d'en accroître la cohérence et d'en outrer les formes¹³.

Au premier abord, l'aménagement du parc du Mont-Royal pourrait sembler contradictoire à la définition de ce milieu social. En effet, il participe de ce mouvement de «réformisme social» qui, au milieu du XIX^e siècle, visait à donner aux plus démunis des conditions de vie urbaine saines et plaisantes. De plus, il présuppose l'acquisition par la ville de terres détenues par la bourgeoisie montréalaise. Mais l'analyse qu'en a fait Janice Seline (1983) montre bien que si cette même bourgeoisie consent à se départir de ses terrains au sommet de la Montagne, elle garde le contrôle de l'aménagement du parc. De plus, dans la conception d'Olmsted, cette élite cultivée est sensée offrir au regard des usagers des classes populaires un modèle de goût et de comportement. Aux yeux du paysagiste, elle est donc la condition même de l'efficacité du parc. Par ailleurs, l'acquisition municipale ou communautaire des sommets du mont Royal¹⁴ n'est pas une particularité locale. Si la chose est plutôt rare dans un contexte urbain, elle est banale à l'échelle continentale: la propriété publique des sommets est la modalité la plus fréquente d'appropriation des montagnes d'Europe et d'Amérique du Nord. Cela n'a pas empêché que leur usage ait été socialement très sélectif durant des décennies.

Le principe de continuum entre le haut et le bas

Parallèle à cette valorisation d'un milieu conçu comme étant à la fois naturel et social, une seconde composante structure la représentation que les Montréalais se donnent au XIX^e siècle du mont Royal et de leur ville. Il s'agit de la valorisation relative des positions hautes. Cette idée peut sembler redondante avec la première. En effet, le milieu montagnard est essentiellement valorisé en vertu de sa situation élevée par rapport à d'autres, au milieu urbain en particulier. Toutefois, conformément à l'approche naturaliste, il est préalablement défini par des caractères objectifs et intrinsèques: nature de l'air, formations végétales, présence rocheuse, etc. La relation entre milieu montagnard et milieu urbain, à Montréal tout comme dans les Alpes, est donc conçue sur le mode de l'opposition de deux entités et des valeurs qui leur sont associées.

La valorisation du haut est cependant essentiellement relative. Tout au long d'un continuum qui conduit du bas vers le haut, les valeurs se distribuent selon des intensités croissantes ou décroissantes sans qu'aucune discontinuité majeure n'intervienne. En vertu de ce principe, toute position est valorisée par le rapport qui existe avec les positions qui la voisent, en contre-haut ou en contrebas.

Ce dispositif explique le gradient de richesse qui existe dans le *Square Mile* lui-même à la fin du siècle: les résidences sont d'autant plus luxueuses et les fortunes familiales sont d'autant plus importantes que l'on se trouve haut sur le versant (Hanna et Olsson, 1993; Rémillard et Merrett, 1986). Il explique aussi certaines controverses suscitées par la création de nouvelles institutions. Ainsi, quand dans les années 1890 un groupe de Montréalais, riches et influents, encouragent la construction du *Royal Victoria Hospital*, d'autres citoyens s'inquiètent de l'ombre qu'une telle institution pourrait faire au *Montreal General Hospital*, jusqu'alors le seul hôpital protestant de la ville. Quantité d'arguments ont été échangés par les uns et par les autres. Mais en dernier ressort, il semble bien que ce soit principalement la situation respective des deux établissements qui ait été source de difficulté: l'hôpital projeté convoitait un terrain localisé très haut sur le versant, au contact du parc, alors que le bâtiment du *Montreal General Hospital* était situé sensiblement plus bas.

On trouve aussi la manifestation de ce continuum dans la conception du parc du Mont-Royal. Dans les différentes versions qu'il a réalisées pour son projet, Olmsted a toujours insisté pour conférer un statut particulier à la partie sommitale du parc, où il localise «*the Crown of the Mountain*» qu'il voulait plus sauvage et moins accessible. À l'inverse, dans ses parties basses, son parc devait être largement ouvert sur la ville, la transition étant assurée par quelques lotissements résidentiels verdoyants. Enfin, le cimetière catholique exploite ce même dispositif de deux manières après l'acquisition de parcelles qui couvrent une partie d'un sommet du mont Royal, aujourd'hui situé sur le territoire d'Outremont. D'une part, on créa un chemin de croix qui aboutit au point le plus haut, conformément au modèle popularisé depuis la fin du Moyen Âge. D'autre part, les premiers emplacements couvrant l'espace sommital furent concédés à des personnalités notoires ou à des congrégations. Le cimetière esquissait alors dans l'espace des défunts la reproduction d'un dispositif symbolique combinant altitude et statut social¹⁵.

La synthèse des contraires

Il ne faudrait pas négliger le fait que cette double construction symbolique du mont Royal, comme milieu conçu sur le modèle naturaliste et hygiéniste d'une part et comme ensemble de positions relatives hiérarchisées d'autre part, ne prend son sens que par la pratique qu'en ont les Montréalais. Or la plus importante de ces pratiques est celle du regard. C'est par le regard que le citoyen peut, depuis le fleuve ou depuis la Montagne, réunir dans le même champ de vision les images antagoniques que représentent alors la ville et la nature. D'où l'intérêt des belvédères qui se trouvent dans le parc et dans les cimetières. C'est encore par le regard que la situation en hauteur prend toute sa valeur. Elle permet de dominer le paysage et la ville toute entière (dominance) et, par métaphore, de symboliser l'emprise d'un groupe ou d'une institution sur la société toute entière (domination). Enfin, c'est encore par un jeu des regards que les parties cachées trouvent leur fonction sociale. Ainsi, les premières parcelles acquises pour la création des cimetières occupaient, ici un creux topographique, là un site de versant opposé à la ville. De même, les auberges dans lesquelles les Montréalais venaient festoyer, selon des rituels plus ou moins avouables si l'on en croit quelques témoins (Beckett, 1882), se sont regroupées à l'ombre de la montagne, à l'abri des regards portés par une société victorienne sur elle-même. La juxtaposition des belvédères et des clairières dans le parc permettait aussi de varier les expériences suscitées par le regard: ici la vue panoramique et l'émotion suscitée par le pittoresque; là l'intimité de la forêt et les effets de milieu. La morphologie du mont Royal et la situation de la ville ont donc engendré un ensemble de perspectives, ouvertes et fermées, en plongée et en contre-plongée, toutes valorisées d'une manière ou d'une autre, qui offraient à chacun la chance de vivre les significations conférées aux milieux et aux situations.

La pratique corporelle — kinesthésique pour être précis — du mont Royal avait une signification similaire. L'accès au parc, par exemple, n'avait pas seulement valeur de promenade. Pour Olmsted, l'ascension elle-même avait valeur thérapeutique et poétique. Elle devait faire passer le promeneur par une série de scènes paysagères puis, tel un crescendo, le conduire à l'exaltation née de la contemplation du panorama sommital¹⁶. Par ailleurs, c'est dans l'ascension telle que la racontent les raquetteurs que réside toute la valeur à la fois physique et morale de leur activité.

Il est donc frappant de constater que les valeurs esthétiques, thérapeutiques ou morales associées aux pratiques du regard et du corps dans la mise en rapport de la ville et du mont Royal puisent toutes dans un imaginaire de la montagne et de la verticalité. Pourtant, c'est à l'échelle urbaine plus qu'à celle d'un continent qu'elles trouvent leur expression la plus aboutie. À Montréal, le mont Royal est toujours à portée de regard ou de marche. La possibilité d'une mise en relation des formes symboliques est toujours présente. Là repose sans doute l'efficacité microcosmique du dispositif.

RÉINTERPRÉTATION DES FORMES HÉRITÉES ET GENÈSE DU LIEU (FIN XIX^e-XX^e S.)

À partir de la fin du XIX^e siècle, une seconde série de significations du mont Royal vient se greffer sur la première sans toutefois la supplanter. Cette série est seconde à double titre. Elle l'est d'un point de vue chronologique, puisqu'elle intervient longtemps après que la première soit apparue. Mais elle est aussi seconde, ou dérivée, en ce qu'elle intègre la première en réinterprétant les formes suscitées par celle-ci. Pour cette raison, elle s'émancipe davantage des modèles exemplaires qui ont guidé le façonnement de la Montagne jusqu'alors. Simultanément, parce qu'elle est plus de nature mythique que symbolique, au sens où nous avons employé ces deux qualificatifs jusqu'ici, elle s'avère davantage capable de référer aux particularismes du site et de la société qui le façonne. C'est cette interprétation seconde qui progressivement a permis l'inscription du mont Royal comme lieu majeur d'une territorialité endogène montréalaise.

Rhétorique nationaliste et revendications culturelles

Une première source de réinterprétation du paysage du mont Royal tient à l'affirmation, à partir des années 1860-1870, de deux nationalismes parfois complémentaires, souvent concurrents: le nationalisme canadien, qui trouve sa légitimité dans l'accession à l'indépendance du pays en 1867, et le nationalisme canadien-français, qui s'enracine dans l'affrontement politique et militaire entre la France et l'Angleterre au XVIII^e siècle et dans l'échec des revendications nationales des francophones dans les années 1830. Les artisans de l'un et de l'autre se mettent alors en quête de lieux et d'événements susceptibles d'exalter chacune des constructions nationales.

La valorisation du mont Royal et le nationalisme canadien

Mis au service du nationalisme canadien, le mont Royal est essentiellement valorisé en tant qu'espace de nature. En effet, de nombreux auteurs ont souligné la valeur identitaire de la nature sauvage pour les Canadiens (Racine et Villeneuve, 1992). Cette lecture a régulièrement contribué à identifier dans la forêt sommitale du mont Royal, située au cœur d'une ville qui fut longtemps la principale agglomération du Canada, une image emblématique de cette sauvagerie. En outre, la rhétorique nationaliste exploite certains usages récréatifs de cette nature. Ainsi, les excursionnistes en raquettes ont-ils pu être décrits comme les preuves vivantes de la «*vitality of [Canadian] temper and [of] the independance of the national spirit*» (Beckett, 1882: 263).

Mais c'est plus encore par la présence d'hommes célèbres que le mont Royal a joué un rôle dans l'expression territoriale du nationalisme canadien. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, ses versants hébergent en effet la plupart des fortunes qui dessinent l'avenir du pays. Le *Square Mile* apparaît alors comme l'inscription paysagère de la réussite sociale et économique d'une élite qui fait la fierté du Canada. Daniel Smith, qui choisira au moment d'être fait pair du royaume, en 1897, le titre de *Lord Strathcona and Mount Royal*, en est un des plus remarquables représentants. Un peu plus tôt, deux hommes qui, dans l'historiographie nationale, sont présentés comme des pères de la Confédération, avaient aussi été associés au

lieu: le francophone Georges-Étienne Cartier et l'anglophone Thomas D'Arcy McGee y ont été enterrés, dans deux cimetières différents en raison de leur appartenance religieuse respective. En 1919, le premier, seul à pouvoir servir les deux nationalismes concurrents, a été honoré par un prodigieux monument érigé dans le parc, au contact d'une des artères les plus passantes de la ville, l'avenue du Parc. Quand, à partir de l'entre-deux-guerres, le nationalisme canadien commencera à désinvestir Montréal comme lieu emblématique privilégié, cet imaginaire de la nature et des destins individuels au mont Royal sera repris dans un mythe identitaire spécifique aux Anglo-Montréalais.

L'inscription territoriale du nationalisme canadien-français

Quand le mont Royal se trouve mis au service du nationalisme canadien-français, ce sont d'autres attributs qui sont mis en relief. La mémoire de l'ascension inaugurale de Jacques Cartier et de l'acte de foi de Maisonneuve est ranimée. La première bénéficie d'une spectaculaire multiplication des références dans la littérature populaire et l'historiographie québécoise. La seconde est commémorée par l'érection en 1929, au point culminant de la Montagne, d'une gigantesque croix combinant structure de métal et système d'éclairage électrique. Par ailleurs, la thèse selon laquelle la localisation exacte du village d'Hochelaga aurait correspondu au site de l'Université McGill est discutée au profit d'une hypothèse plus favorable à une historiographie francophone de la Montagne¹⁷. Au même moment, la présence presque exclusive des anglophones dans les quartiers résidentiels (Westley, 1990; Bergeron, 1992), dans les villas périphériques et sur les chemins sommitaux est remise en question par plusieurs aménagements qui se veulent décisifs. D'où la constitution progressive d'une banlieue résidentielle majoritairement francophone sur le versant nord, autour d'Outremont (Ricour, 1962), et la construction de deux bâtiments aux dimensions considérables, manifestement soucieux de monumentalité: l'Oratoire Saint-Joseph et l'Université de Montréal (Gournay, 1991). L'un et l'autre, aidés par une architecture qui rivalise avec les hauteurs de la Montagne, exploitent le piédestal naturel que représentent les sommets nord et ouest du mont Royal pour afficher la présence et les ambitions de la culture canadienne-française à Montréal.

En édifiant sur ces versants les signes de leur présence et de leurs ambitions, les Montréalais francophones exploitent la visibilité nouvelle des pentes qui autrefois restaient dans l'ombre de la Montagne. Le parc lui-même, dessiné par un paysagiste américain et majoritairement utilisé par les Anglo-Montréalais, fait l'objet de tentatives de réappropriation. Du coup, des journaux francophones exhortent les Canadiens français à s'y rendre, tandis qu'au milieu des années 1970, les festivités de la Saint-Jean-Baptiste, la fête nationale québécoise, usuellement hébergée dans des parcs de l'est de la ville, sont organisées au sommet de la Montagne. Enfin, divers aménagements y sont réalisés; certains visent à multiplier les références à la culture française et catholique: croix, chalet du belvédère orné de peintures murales retraçant l'aventure des Français en Amérique. D'autres, réalisés plus tard, cherchent à imprimer le modernisme auquel les municipalités francophones se montrent attachées: construction de routes d'accès, parkings, bâtiments d'accueil modernistes (Jacobs et Zinger, 1988, Zinger, 1990). À une autre échelle, plusieurs projets urbanistiques conçus au XX^e siècle et partiellement réalisés avaient tenté

de rattacher le parc à l'est de la ville, la partie la plus francophone, en envisageant le tracé d'allées monumentales, voire la construction d'un vaste centre civique au pied du versant oriental du mont Royal (Knight, 1989).

Formes et sens du contraste entre les deux principales rhétoriques nationalistes

Ces deux réinterprétations du mont Royal peuvent sembler fondamentalement divergentes, dans la mesure où elles se définissent sur le mode de la différenciation voire, dans les cas extrêmes, de l'opposition. Pourtant, l'une et l'autre brodent à l'évidence sur la même double symbolique de la forme géographique, celle du milieu et celle du continuum. En effet, l'une et l'autre exploitent le potentiel visuel et valorisant des points hauts. Le fait est certes plus manifeste pour le nationalisme canadien-français (Oratoire, Université, Croix, Chalet du belvédère, conception paysagère de projets urbanistiques) que pour son équivalent canadien, plus avare d'aménagements aux vertus ostentatoires, plus soucieux de conserver l'apparence naturelle de la partie sommitale.

On trouve aussi une parfaite symétrie dans l'aménagement des banlieues de Westmount, majoritairement anglophone et située au sud, et d'Outremont, majoritairement francophone et située au nord. Dans les deux cas, on assiste à la constitution de deux municipalités contrôlées par une élite sociale, dont le territoire est organisé et aménagé selon des principes paysagers analogues: distribution altitudinale des revenus, avenues très arborées, jardins nombreux, notamment dans les quartiers les plus élevés, etc.

Enfin, l'une et l'autre de ces réinterprétations convergent dans la représentation de la Montagne comme milieu naturel, conformément à l'imaginaire naturaliste dominant depuis deux siècles en Occident. Mais, de part et d'autre, la représentation de la nature ne suscite pas les mêmes attitudes. Le contraste est parfois spectaculaire. D'un côté, la communauté anglophone a défendu avec constance le caractère sauvage, paysager et relativement élitiste du mont Royal et, le plus souvent, son action a cherché à prôner une conservation de la Montagne, au nom de la valeur identitaire de la nature vierge et de la valeur esthétique et culturelle du paysage produit. De l'autre côté, la nature symbolisée dans le mont Royal apparaît plutôt comme un défi lancé à la volonté et au savoir-faire des Canadiens français: les monuments érigés sont imposants et l'aménagement des accès routiers contient l'idée que la modernité, autant sociale que technique, peut triompher¹⁸.

Ce caractère contrasté des attitudes à l'égard de la nature au mont Royal peut apparaître caricatural, tant il suggère des aménagements radicalement contraires. Pourtant, c'est bien en fonction de ces deux termes que se positionnent les projets, ainsi que les protagonistes des polémiques successives qui, du début du siècle jusqu'à l'aube des années 1970, prennent le mont Royal pour cible. Certes, les positions adoptées en matière d'aménagement ne coïncident pas toujours avec la ferveur nationaliste ou le souci d'identification culturelle de chacun. D'ailleurs, nous avons relevé de nombreuses exceptions, à plusieurs époques successives¹⁹. Elles résultent encore moins d'un prétendu déterminisme culturel prompt à attribuer des représentations et des comportements opposés aux descendants de peuples latins et anglo-saxons. Nous suggérons plutôt d'y voir une opposition de circonstance, destinée à symboliser la bipolarisation culturelle de la société

montréalaise à propos d'un lieu emblématique de la ville. Le mont Royal, parce qu'il apparaît dès la fin du siècle dernier comme un enjeu d'appropriation pour les deux principales communautés culturelles de la ville, est l'objet de deux lectures dont les écarts sont accentués par les nécessités de la différenciation sociale et culturelle.

Le triomphe du patrimoine et l'exaltation de l'identité locale

Une dernière phase dans l'histoire des relations symboliques et mythiques tissées entre Montréal et le mont Royal s'ouvre avec le milieu des années 1970. Au cours de cette période, le recours au mont Royal comme lieu emblématique de la rivalité sociale et culturelle interne à la société montréalaise perd de la vigueur à la faveur de l'évolution du nationalisme québécois, plus ouvertement politique, et de l'affaiblissement de la présence anglophone aux alentours de la Montagne. Au même moment, le modernisme passe de mode et l'affrontement des visions contraires de l'aménagement et de la gestion du lieu s'atténue.

S'ouvre alors une période nouvelle marquée par deux images dominantes du mont Royal. Désormais il symbolise plutôt une certaine forme d'authenticité patrimoniale et de convergence démocratique. Ces deux images s'ancrent assurément dans l'apparition de nouvelles formes de territorialité urbaine communes à la plupart des grandes villes d'Occident. Ces dernières valorisent le cadre de vie des quartiers, les traces du passé, la présence de la nature en ville et la démocratie participative. Dans le cas précis de Montréal, le mont Royal doit, à nouveau, à ses particularités morphologiques et à son potentiel symbolique de jouer un rôle tout à fait particulier dans ce processus. Et une fois encore, les idées de milieu et de continuum d'altitude structurent l'ensemble des représentations et des aménagements.

Milieu et patrimoine

L'idée que le mont Royal constitue un lieu patrimonial puise ses éléments de justifications à la fois dans les formes naturelles et culturelles qui composent le paysage de la Montagne. À son sommet, le parc et les deux principaux cimetières forment le plus grand espace vert de la ville. Le premier a été aménagé avec le souci de lui conserver une apparence sauvage. Cette référence à la sauvagerie, à la *wilderness*, avec le sens et la connotation que confèrent à cette notion les cultures anglo-américaines, est devenue au fil du temps un guide dans la gestion du parc. À la suite des pressions de groupes écologistes, le service municipal des parcs a renoncé aux aménagements lourds qui avaient été envisagés en d'autres temps. Il a aussi adopté des techniques d'entretien plus aptes que les précédentes à privilégier les espèces végétales autochtones, à respecter les équilibres qui conduisent à la régénération naturelle de la forêt. Cette sensibilité s'est étendue aux cimetières. Certes les artifices paysagers y sont plus nombreux, mais un même souci de privilégier les espèces endogènes au détriment des espèces exotiques y prévaut depuis quelques décennies maintenant.

Dans le même temps, le regard porté sur les aménagements et les constructions présentes au mont Royal a évolué. Les bâtiments institutionnels — hôpitaux, édifices religieux, universités et bien sûrs monuments funéraires —, construits pour

la plupart avant la Seconde Guerre mondiale, apparaissent désormais comme les témoins d'un Montréal historique et d'une société locale, aujourd'hui transformée par les mutations de la seconde moitié du siècle. L'évolution de la structure de cette société et des enjeux qui la traversent ont fait perdre à plusieurs de ces bâtiments, les édifices religieux notamment, l'essentiel de leur connotation idéologique. Elle tend aujourd'hui à les fondre dans une même vénération du passé à travers ses formes héritées. Le parc et les cimetières participent aussi de cette relecture. Si leur situation sommitale et leur apparence végétale leur permettent de symboliser une certaine idée de la nature, ils sont aussi le produit d'une réflexion conduite par des artistes aujourd'hui reconnus, au premier rang desquels figure Olmsted. Par conséquent, ils participent aussi d'une certaine conception du patrimoine artistique montréalais.

Emportées par cette ferveur patrimoniale, les formes juxtaposées au mont Royal, toutes diverses qu'elles soient, sont alors rassemblées dans une même célébration du lieu collectif et des images du passé et de la nature. L'ensemble ainsi constitué au sommet et tout autour de la Montagne peut alors être opposé à d'autres lieux de la ville, ceux qui sont davantage marqués par la modernité et l'artifice²⁰ — le centre des affaires — et ceux qui traduisent des identités sociales plus partielles ou limitées — les quartiers résidentiels.

La démocratie, le lieu et l'identité locale

Cette représentation identitaire du mont Royal a trouvé sa traduction la plus manifeste dans le dernier des grands débats publics relatifs à son aménagement. À la suite de la publication, au milieu des années 1980, de plusieurs projets ambitieux — une tour couplant des antennes de retransmission hertzienne et une passerelle panoramique, un centre de ski alpin sur le campus de l'Université de Montréal, un complexe sportif aux portes de l'Université McGill, la construction de «mausolées» monumentaux au cimetière Notre-Dame-des-Neiges —, une vigoureuse opposition populaire s'est manifestée par voie de presse. Sensible aux critiques formulées contre ces projets, un nouveau Conseil municipal, élu en 1986 sur l'idée d'une meilleure participation des électeurs aux décisions relatives à l'aménagement de leur ville, a profité de l'occasion pour mettre en pratique sa conception de la démocratie participative et de la planification urbaine. Il a nommé une commission chargée d'élaborer un plan global d'aménagement et de conservation du mont Royal en concertation avec les groupements concernés. Le projet, une fois rédigé (Ville de Montréal, 1990), a été soumis à la consultation publique. De plus, à l'initiative de ce même conseil, l'ensemble du mont Royal a été reconnu «site du patrimoine». Depuis lors, en vertu de ce statut, toute modification architecturale urbanistique est soumise au respect de conditions réglementaires.

Cet épisode, le plus récent de ceux qui ont scandé l'histoire de l'aménagement du mont Royal, constitue une nouveauté. Certes, le débat reste organisé autour de la contradiction aménagement-protection. Mais il innove dans la conception du lieu. Si l'on en croit les termes du débat tels qu'ils ont été reproduits dans la presse²¹, ce n'est plus seulement, ni même principalement, un paysage perçu comme étant naturel qui est en jeu. C'est plus encore un lieu authentique et patrimonial, un lieu emblématique de la mémoire collective, y compris dans ses aspects naturels dont

il s'agit de préserver la valeur. Et dans cette perspective, pour la première fois, la population ne s'en remet pas totalement à l'autorité municipale. Enfin, il est intéressant de constater que la décision municipale de recourir à la consultation publique dans l'aménagement urbain ait concerné ce lieu très particulier de la ville. On est tenté d'y voir le signe que le mont Royal constitue désormais un lieu privilégié de l'identité montréalaise et de l'expression manifeste du lien social et territorial dans la ville laurentienne.

Il peut sembler paradoxal qu'une société urbaine retienne, en guise de symbole identitaire, la forme urbaine en apparence la moins artificielle de toutes (figures 2 et 3). Mais rappelons à nouveau la force de l'imaginaire canadien de la nature et la faiblesse parallèle des cultures urbaines, au moins jusqu'à une date récente (Racine et Villeneuve, 1992). Il n'est pas surprenant, dans ce contexte, de voir les représentations du mont Royal s'inscrire dans deux imaginaires à la fois, celui de la nature et celui de la ville, et condenser dans une seule et même image la tension inhérente à ce couple de formes archétypales. Cela est d'autant plus envisageable que l'Occident traverse une période, parfois qualifiée de postmoderne, où la quête d'identité trouverait à se satisfaire dans une pratique et une mise en relation de lieux emblématiques de réalités contrastées, voire contraires (Viard, 1994).

CONCLUSION

La différenciation chronologique des représentations et des usages du mont Royal permet donc d'identifier deux types de processus combinés. Par le premier, de nature symbolique, la Montagne dispose de significations récurrentes liées à sa capacité à illustrer localement l'idée de montagne et à la distribution des valeurs selon le continuum haut-bas, le tout dans un environnement urbain ou périurbain qui rend toujours possible la synthèse des formes contraires dans le champ d'un même regard. Pour désigner ce processus de nature symbolique, nous avons parlé tantôt d'actualisation de schèmes culturels, tantôt de reproduction de formes exemplaires. Dans le premier cas, nous faisons primer une logique d'homogénéisation des espaces culturels, et dans le second la dynamique de processus sociaux et politiques essentiellement endogènes.

Un second type de processus a été identifié, qui fait que chaque contexte socio-historique suscite des aménagements et des récits à valeur mythique ayant capacité à introduire la Montagne dans un discours global sur la ville et le Canada francophone ou le Canada dans son ensemble. Parce que les deux processus se combinent, parce que les significations ont un caractère symbolique, et parce que les récits ont une valeur mythique, la relation des Montréalais au mont Royal a une dimension à la fois collective et subjective qui rend possible sa désignation comme lieu majeur de la territorialité montréalaise. Autrement dit, le mont Royal, en tant que forme géographique signifiante pour les Montréalais, participe d'une construction territoriale complexe qui combine, à différentes échelles, des formes symboliques et mythiques, et qui articule des identités et des territorialités.

Figure 2 Affiche du spectacle *Demain matin, Montréal m'attend*

FONDS MUTUELS
TRIMARK
présente

La comédie musicale

†

*Demain Matin
Montréal M'attend*

TREMBLAY DOMPIERRE FILIATRAULT

en collaboration avec
EATON

THÉÂTRE ST-DENIS I
DÈS LE 5 DÉCEMBRE 1995
790.1111

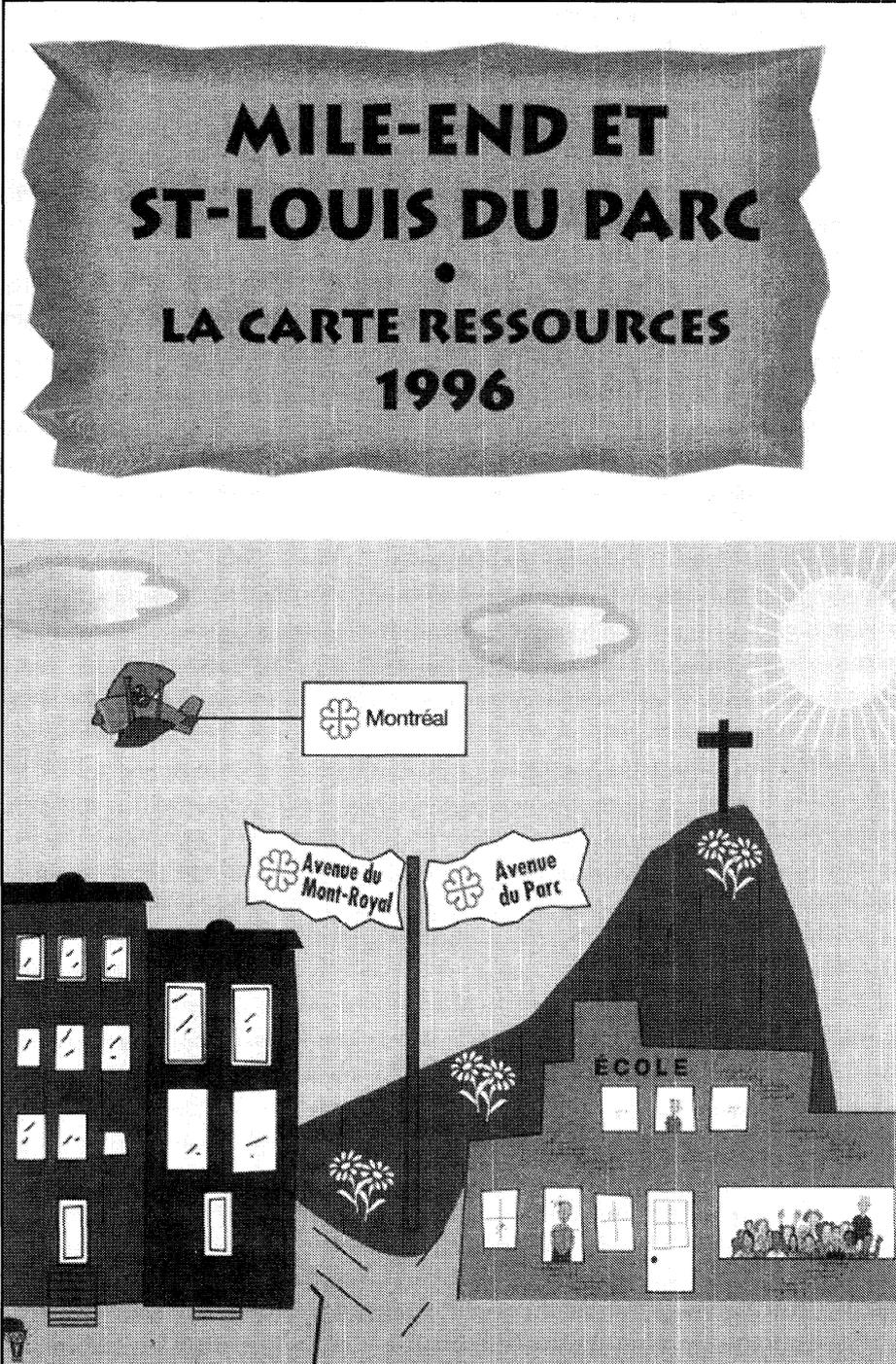
La Presse

Chorégraphies: JEAN GRAND-MAÎTRE

CITE
1000 - DENVER

* 40 ARTISTES SUR SCÈNE * 13 MUSICIENS «LIVE» * 7 DÉCORS
* PLUS DE 100 COSTUMES * 450 PROJECTEURS * SONORISATION «SURROUN

Figure 3 Illustration de couverture d'une carte-répertoire des équipements et services ouverts au public dans le quartier du *Mile-End*. Ville de Montréal, 1996



NOTES

- 1 L'emploi de la majuscule dans ce contexte n'est pas systématique. Dans cet article, par souci de clarté, nous y aurons toujours recours pour différencier le lieu spécifiquement désigné et la catégorie de formes naturelles homonyme.
- 2 En revanche, un autre article, que doit publier de façon quasi simultanée la revue anglo-américaine *Ecoumene*, adoptera une telle perspective d'interprétation. Cet article devrait être intitulé «*The Mountain in the City: Social Uses and Transformations of a Natural Landform in Urban Space*». La période historique sur laquelle portera cette analyse complémentaire — du XVI^e au milieu du XX^e siècle — est plus large et légèrement décalée par rapport à celle que nous étudions ici. Dans ce second article, l'accent sera mis sur l'exploitation contextuelle des potentialités d'une forme naturelle. L'objectif sera de revisiter la notion de site urbain et de réfléchir à des modalités alternatives de théorisation de la relation qui existe entre une ville et son site naturel.
- 3 Elle a par exemple présidé à l'érection et à la multiplication de certains types de bâtiments publics pour des États ayant éprouvé le besoin de donner une expression architecturale et paysagère à la construction de l'idée nationale. Ce fut le cas de la France avec les mairies édifiées pendant la troisième République, ou aux États-Unis dans l'architecture des capitales. On peut se reporter à ce sujet à Debarbieux (1995).
- 4 Le recours à l'expression «groupe social» n'est pas anodin ici. Conformément à la tradition de la sociologie dite compréhensive, plus développée aux États-Unis que dans le monde francophone (Poche, 1996), elle désigne une agrégation de personnes ou de groupements de personnes qui adoptent des représentations communes de leur espace, de leur environnement et de leur propre agrégation. Dans cette perspective, le groupe social s'autodéfinit en partie sur la base d'une représentation endogène de son environnement. Ceci a toute son importance dans la suite de cet article.
- 5 Le travail réalisé par un groupe d'historiens dirigé par Pierre Nora (1984) sur les lieux de mémoire de la France est un illustration remarquable de ce processus de formation d'un imaginaire national à partir d'une conception mythique de l'histoire collective.
- 6 Une côte est un ensemble de concessions foncières tracées de part et d'autre d'un chemin d'accès. Ce système a été adopté pour allouer les terres à défricher de l'île de Montréal.
- 7 Si, d'un point de vue topographique, le mont Royal se compose de quatre sommets plus ou moins nettement différenciés, leur pluralité est perçue de façon variable selon les époques et les contextes. Cette variabilité souligne le rôle du contexte dans les critères d'identification d'une forme naturelle. À l'époque du défrichement agricole, on parle de deux montagnes séparées par un chemin de grande importance, le chemin de la Côte-des-Neiges. Voir, sur ce point, l'article à paraître dans *Ecoumene*.
- 8 Quelques ouvrages du début du XIX^e siècle (Bosworth, 1836) et les parallèles que l'on peut faire avec le goût anglais pour le paysage pittoresque (Nicolson, 1959 et Engel, 1930) suggèrent cette interprétation; mais une recherche de littérature comparée mériterait d'être conduite pour étayer cette hypothèse.
- 9 C'est du moins ce que donnent à croire quantité de témoignages d'époque. David Hanna (1980: 47) cite même une publicité pour des lots fonciers parue dans l'édition du 11 avril 1845 du quotidien *The Gazette* et qui développe ce genre d'argumentaire: «*these lots, situated on the most elevated and salubrious part of the city of Montreal, offer to the capitalists rare opportunities of advantageous, and surely profitable investment; and those who are seeking a permanent residence, an agreeable and healthful place of abode. Having directly behind the Mountain of Montreal [...] they must ever command delightful views and the purest air*».

- 10 Dans le court rapport préliminaire qu'il rédige l'année même où il est contacté, Olmsted considère que l'opportunité de réaliser un parc au mont Royal se justifie si l'on adopte le point de vue d'un médecin qui aurait affaire avec un «*poor patient, feeble, timid and nervous [...] or a convalescent to whom change of air and scene would be highly beneficial*» (Olmsted, 1874).
- 11 La proposition vient de William Dawson, qui préside alors aux destinées de l'université McGill. Elle intervient au moment de la controverse entre le *Royal Victoria Hospital* et le *Montreal General Hospital* (voir plus loin); William Dawson, qui se pose en médiateur, défend ardemment le principe d'implantations hospitalières au mont Royal en fonction de principes hygiénistes. En complément au nouvel hôpital qu'il appelle de ses vœux, il suggère la construction d'un sanatorium «*to which mothers may send sick children*»; ces enfants trouveront «*fresh air, abundant pure water, milk, summer fruit and farinaceous food*», avant de retourner «*to their homes instead of being carted off to the cemetery, where we provide over their little graves the mountain air and foliage that might, if administered in time, have helped to keep them alive*». Extraits d'une lettre publiée par *The Gazette*, 16 juillet 1889.
- 12 Les récits de l'époque parlent d'un «*glorious and healthy exercise*» et de «*manly sports*»; ils exaltent les corps «*powerfully built*» des coureurs; etc. (expressions extraites de Beckett, 1882). Une analyse approfondie de cet ouvrage et des références géographiques implicites sur lesquelles il joue peut être trouvée dans Debarbieux (1997).
- 13 Quelques recherches ont montré combien était fréquente en Amérique du Nord cette exploitation des niveaux d'altitude dans la différenciation sociale des quartiers résidentiels. Nous devons la plus récente de toutes à William Meyer (1994).
- 14 Des quatre sommets topographiques du mont Royal, deux appartiennent aujourd'hui à la Ville de Montréal, un à la Ville de Westmount et le quatrième, situé sur le territoire d'Outremont, est propriété des cimetières.
- 15 Si l'on en croit les rapports annuels de son conseil d'administration, le cimetière protestant, un moment tenté par cette possibilité sur la parcelle qu'il possède sur le même sommet depuis 1869, y renonça par la suite.
- 16 Dans son rapport final de 1881, Olmsted décrit ainsi l'expérience que la traversée des différentes aires différenciées par lui-même au sein du parc est sensée procurer au visiteur qui en gravit les flancs: «*When they are enjoyed as successive incidents of a sustained landscape poem, to each of which the mind is gradually and sweetly led up, and from which it is gradually and sweetly led away, so they become a part of a consistent experience*» (Olmsted, 1881: 59).
- 17 Cette querelle d'experts rebondit très régulièrement depuis 1861, date à laquelle les premiers artefacts indiens sont découverts sur le site du collège McGill. Un ouvrage récent a encore tenté de ranimer la polémique (Larouche, 1992).
- 18 Cet élément de l'argumentation s'appuie sur l'analyse de très nombreux textes d'époque dépouillés pour l'occasion. Ils concernent notamment la construction de l'Oratoire et de l'Université et les travaux d'aménagement du parc. Faute de place, il ne nous est pas possible de détailler ici les résultats de cette analyse comparée.
- 19 On citera seulement, à titre d'exemple, l'échange virulent qui s'instaure dans les années 1930 entre deux des principaux quotidiens francophones de Montréal, *Le Devoir* et *La Presse*. À l'occasion d'une polémique portant sur la desserte routière de la partie sommitale du parc, le quotidien *Le Devoir* critique vigoureusement l'idée selon laquelle «les journaux se divisent en deux camps: ceux d'expression française qui favorisent la construction de la route [...] et ceux d'expression anglaise qui la combattent». Et le journaliste poursuit: «Montrons que ce ne sont pas seulement les Anglais qui ont le culte de ce qui est beau [...]» (*Le Devoir*, 31 octobre 1934).

- 20 Une lettre, publiée par le quotidien *The Gazette*, le 11 décembre 1962, témoigne bien de ce contraste des images. Dans ce courrier, les figures de l'ancien, du patrimonial et du naturel se conjuguent avec une certaine élégance: «*The snow there (sur la montagne) keeps a whiteness it at once loses down in the city. And it falls with picturesque variety among the rocks and on the trees. The steep face that mount Royal turns towards the city gives it an air of ruggedness and strength that attracts and fascinates the eye. Now, after these many years, thoses Montrealers who have been elevated by their own buildings [comprendre «ceux qui travaillent dans les gratte-ciel»], look again at the Mountain as a whole and see it with new eyes, because they see it as it was seen of old. So it is that old and new come together, and mount Royal's beauty is recaptured.*».
- 21 Nous remercions sur ce point précis le Centre de la Montagne d'avoir mis à notre disposition son centre de documentation et notamment ses dossiers de presse.

REMERCIEMENTS

Cet article résume en partie une recherche conduite durant l'année universitaire 1995-1996. La participation de l'auteur français a été rendue possible grâce à la collaboration du département de géographie de l'Université de Montréal et du Ministère français des Affaires Étrangères. Il remercie chaleureusement ces deux institutions pour leur concours.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD, Gaston (1956) *La Terre ou les rêveries de la volonté*. Paris, José Corti.
- BECKETT, Hugh W. (1882) *The Montreal SnowShøe Club*. Montréal, Becket Brothers.
- BERGERON, Lorraine (1992) *Westmount. Site résidentiel d'une formation socio-spatiale*. Montréal, Université de Montréal, département de géographie, mémoire de maîtrise non publié.
- BOURDIEU, Pierre (1979) *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris, Éditions de Minuit.
- BOSWORTH, Newton (1836) *Hochelaga Depicta: the Early History and Present State of the City and Island of Montreal*. Montréal, William Greig.
- BOZONNET, Jean Paul (1992) *Des monts et des mythes: l'Imaginaire social de la montagne*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- BROC, Numa (1991) *Les montagnes au siècle des Lumières*. Paris, CTHS.
- CASSIRER, Ernst (1972) *Philosophie des formes symboliques*. Paris, Éditions de Minuit.
- COLLECTIF (1991) *Homo Turisticus: du tourisme ordinaire en montagne*. Revue de Géographie Alpine, 4, Grenoble.
- COLLECTIF (1995) *La montagne réinventée: géographes, naturalistes et sociétés*. Revue de Géographie Alpine, 3, Grenoble.
- CORBIN, Alain (1988) *Le Territoire du vide: l'Occident et le désir de rivage*. Paris, Aubier.
- DEBARBIEUX, Bernard (1989) Les statuts implicites de la montagne en géographie. *Revue de Géographie Alpine*, 1: 279-292.

- (1995) Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique. *L'Espace Géographique*, 2: 97-112.
- (1996) Le lieu, fragment et symbole du territoire. *Espaces et Sociétés*, 82-83: 13-36.
- (1997, à paraître) L'idée de montagne dans quelques récits ordinaires. In Daniele Buysens et Claude Reichler (éds) *Actes du colloque «Voyages en détail: chemins, regards et autres traces dans la montagne»*. Grenoble, Revue de Géographie Alpine, collection «Ascendances».
- DOLLIER DE CASSON, François (1992) *Histoire de Montréal*. Lasalle, Hurtubise. Réédition d'un manuscrit du XVII^e siècle.
- DURAND, Gilbert (1959) *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*. Paris, Bordas.
- EHRARD, Jean (1970) *L'idée de nature en France à l'aube des Lumières*. Paris, Flammarion.
- ELIADE, Mircea (1968), *Traité d'histoire des religions*. Paris, Payot.
- ENGE, Claire-Éliane (1930) *La littérature alpestre en France et en Angleterre aux XVIII^e et XIX^e siècles*. Chambéry, Dardel.
- ENTRIKIN, Nicholas (1994) *The Betweenness of Place*. Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- FROST, Stanley Brice (1980 et 1984) *McGill University*. Kingston et Montréal, McGill and Queen's University Press, 2 volumes.
- GIUM (Groupe d'Intervention Urbaine de Montréal) (1988) *La Montagne en Question*, Ville de Montréal.
- GERSOVITZ, Julia (1980) *The Square Mile, Montreal, 1860-1914*, Graduate School of Architecture and Planning, University of Concordia.
- GOURNAY, Isabelle, éd. (1990) *Ernest Cormier et l'Université de Montréal*. Montréal, CCA.
- HANNA, David (1980) Creation of an Early Victorian Suburb in Montreal. *Revue d'Histoire Urbaine*. Ottawa, vol. IX, 2: 38-64.
- HANNA, David et OLSON, Sherry (1993) L'évolution de Montréal: 1842-1901. In *Atlas historique du Canada*. Montréal, Presses Universitaires de Montréal, planches 30 et 49.
- JACOBS, Peter et ZINGER, Nathalie (1988) L'évolution d'un parc. In GIUM (éd.) *La Montagne en Question*. Ville de Montréal.
- JUNG, Carl (1970) *Les racines de la conscience*. Paris, Buchet-Chastel.
- KNIGHT, Alan J. (1989) Le projet du flanc est de la montagne. *Trames*, pp. 50-59.
- KUBLER, George (1990) Sacred mountains in Europe and America. In Tim. Verdon and John Henderson (éds) *Christianity and the Renaissance: Image and Religious imagination in the Quattrocento*, pp. 413-441.
- LAMBERT, Phyllis (1978) Un choix d'estampes documentaires de Montréal. In David Bellman (éd.) *Mount Royal - Montréal*. Montréal, Musée McCord.
- LAVIGNE, Gilles (1992) «Montréal, du faubourg au quartier». In Frank W. Remiggi (éd.) *Montréal: tableaux d'un espace en transformation*. Montréal, Collection «Les Cahiers de l'ACFAS», pp. 13-34.
- LAROUCHE, Pierre (1992) *Montréal 1535: la redécouverte d'Hochelaga*. Outremont, Villes nouvelles, villes anciennes.
- LEDROUT, Raymond (1973) *L'Image de la ville*. Paris, Anthropos.

- LEWIS, D. Sclater (1969) *Royal Victoria Hospital*. Montréal, McGill University Press.
- MARSAN, Jean-Claude (1989) *Sauver Montréal: chroniques d'architecture et d'urbanisme*. Montréal, Boréal.
- MASSICOTTE, E.Z. (1939) Notre-Dame des Neiges. *Cahiers des Dix*, Montréal, n °4.
- MAURAUULT, Olivier (1925) *Le Fort des Messieurs*, Montréal.
- MEYER, William B. (1994) Bringing Hypsography Back in: Altitude and Residence in American Cities. *Urban Geography*, 15: 505-513.
- MICOUD, André, éd. (1991) *Des Hauts-Lieux: La construction sociale de l'exemplarité*. Paris, Éditions du CNRS.
- NICOLSON, Marjorie (1959) *Mountain Gloom and Mountain Glory*. New York, W.W. Norton.
- NORA, Pierre, éd. (1984) *Les Lieux de mémoire*. Tome 1, Paris, Gallimard.
- OGDEN, Charles K. (1967) *Opposition: a Linguistic and Psychological Analysis*, London and Bloomington, Indiana University Press, 1^{ère} édition en 1932.
- OLSMITTED, Frederick Law (1874) *Architect's Preliminary Report*. Conservé aux Archives de Montréal, dossier PT 3-01-1.
- (1881) *Mount Royal, Montreal*. New York, Putnam's Sons.
- PAUL-LÉVY, Françoise et SEGAUD, Marion (1983) *Anthropologie de l'espace*. Paris, CCI.
- POCHE, Bernard (1996) *L'espace fragmenté*. Paris, L'Harmattan.
- RACINE, Jean-Bernard et VILLENEUVE, Paul (1990) À la recherche de la canadianté. In Roger Brunet (éd.) *Géographie Universelle*, Paris, Hachette/Reclus.
- RACINE, Jean-Bernard (1993) *La ville entre Dieu et les hommes*. Paris, Anthropos.
- RÉMILLARD, François et MERRETT, Brian (1986) *Les demeures bourgeoises de Montréal: le Mile Carré doré, 1850-1930*. Montréal, Méridien.
- RICOUR, Françoise (1962) *Outremont, monographie urbaine*. Montréal, Université de Montréal, Faculté de lettres, thèse prédoctorale.
- RITCHOT, Gilles (1967) Le mont Royal. *Revue de Géographie de Montréal*, 1: 41-80.
- (1988) *Le mont Royal: analyse morphologique et dérivation*. Étude pour le Service des Loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal.
- SATOUR (1986) *La vocation récréo-touristique du mont Royal*. Montréal, Ateliers documentaires L et M.
- SCHAMA, Simon (1995) *Landscape and Memory*. New York, Alfred A. Knopf.
- SELINE, Janice E. (1983) *F.L. Olmsted's Mount Royal Park, Montreal: Design and Context*. Concordia University, Faculty of Fine Arts.
- VEBLEN, Thorstein (1970) *Théorie de la classe de loisirs*. Réédition d'un ouvrage de 1899. Paris, Éditions de Minuit.
- VIARD, Jean (1994) *La Société d'Archipel*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- VILLE DE MONTRÉAL (1990) *Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal*.
- WESTLEY, Margaret W. (1990) *Grandeur et déclin: l'élite anglo-protestante de Montréal*. Montréal, Libre Expression.
- ZINGER, Nathalie (1990) *Le mont Royal, paysage et phénomène*. Montréal, Université de Montréal, Faculté d'aménagement, mémoire de maîtrise non publié.